

# Collecte sélective des papiers : les écoles prennent le pli !

## Communiqué de presse



Dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le SMICTOM\* Sud-Est 35 accompagne les Associations de Parents d'Elèves pour une collecte des papiers dans les écoles. Les bénéfices résultants des tonnages de papiers collectés serviront à la mise en place de projets pédagogiques. Explications.

### **Le papier : une source de financement pour les projets de l'école.**

Et si le papier finançait les projets associatifs de l'école ? Voilà ce que propose le SMICTOM Sud-Est 35 en lançant l'opération de collecte des papiers dans les écoles du territoire. La démarche est simple : proposer un partenariat entre le SMICTOM, l'association de Parents d'Elèves et la commune à travers une collecte des papiers bureautiques, journaux, revues, prospectus et magazines par le biais d'une Borne d'Apport Volontaire, installée près de l'école. Le respect des consignes contribue à la qualité du papier recyclé. Une subvention à hauteur de 40 € par tonne de papiers collectés sera versée aux profits des associations. Les bénéfices résultants de ces tonnages serviront à financer les projets pédagogiques de l'école : sorties scolaires, spectacles, visites...

### **Une sensibilisation appliquée à tous : parents, enseignants et enfants**

Les jeunes générations sont soucieuses de notre impact sur l'environnement et ont soif d'apprendre les gestes de tri et de réduction des déchets. Alors, pourquoi ne

pas les impliquer dans la valorisation du papier ? Les établissements scolaires sont tout indiqués pour assurer le rôle de point de collecte et pour transmettre de nouvelles bonnes habitudes de tri aux enfants et aux parents.

Un papier bien trié est un papier qui pourra être recyclé en moyenne 5 fois. Le papier collecté auprès des écoles est envoyé au centre de tri de Vitré, puis acheminé dans un centre de recyclage, où il sera transformé en journal. Ainsi, 100kg de papiers usagés peuvent donner jusqu'à 90kg de papiers neufs.

### **Une borne et des box de collecte**

Pour accompagner les écoles à l'adoption de ce geste de tri, le SMICTOM met en place une Borne d'Apport Volontaire sur la commune où chacun peut venir y déposer son papier. Une fois pleine, la borne sera vidée à la demande de l'école. De plus, des bannettes de collecte sont disposées dans les classes pour collecter le papier directement à sa source. Enfin, une animation de sensibilisation au tri et au recyclage est dispensée par le SMICTOM dans les établissements scolaire en écho à l'installation de la borne.

\* Service public de collecte et de traitement des déchets ménagers



### **Pour plus d'informations :**

Aurore Dusautois  
Assistante de communication  
Tél. 02 99 74 25 27  
a.dusautois@smictom-sudest35.fr